

«Elle voulait vivre comme une Française» : Chahinez B., mère de famille brûlée vive par son mari

PORTRAIT - Immolée par le feu par son époux à Mérignac, près de Bordeaux, la jeune femme originaire d'Algérie et âgée de 31 ans était mère de 3 enfants. Elle est la 39e victime d'un meurtre conjugal en France en 2021.

Par Margaux d'Adhémar

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour à l'instant



Employée de mairie à la restauration scolaire de l'école du quartier, Chahinez B. est connue pour être une femme discrète. MEHDI FEDOUACH / AFP

«Pour une petite Maman qui aspirait à vivre en paix, qui aimait profondément ses enfants, qui leur organisait des anniversaires avec des ballons multicolores et des rires joyeux d'enfants dans le jardin» ; touchés par l'horreur de l'assassinat mardi 4 mai d'une mère de famille à Mérignac, en Gironde, voisins et amis sont venus déposer des messages devant la maison de Chahinez B., 39e victime d'un meurtre

conjugal en France en 2021. Brûlée vive par son époux qu'elle avait rencontré en Algérie, Chahinez B. était arrivée en France il y a cinq ans, dans l'espoir d'une vie meilleure.

Le conjoint de Chahinez B. a patienté toute la journée devant le domicile de la victime ce mardi 4 mai. Vers 18 heures, alors que Chahinez B. sortait de chez elle, Mounir B. est sorti de sa voiture, tirant sur la jeune femme plusieurs coups de feu avec un fusil de chasse, jusqu'à ce qu'elle s'effondre dans la rue, à seulement 100 mètres de sa maison. L'agresseur a ensuite aspergé la mère de famille d'un liquide avant de l'immoler par le feu. Mounir B. s'est ensuite dirigé vers le domicile de la victime où il a réveillé le fils aîné en lui ordonnant de quitter les lieux. Ce dernier a confié aux enquêteurs avoir aperçu, en partant, une «*épaisse fumée noire*» sortant de la cuisine.

L'homme, de son côté, a pris la fuite en passant par l'arrière de la maison, avant d'être interpellé quelques minutes plus tard à Pessac par la brigade anti-criminalité (BAC). Décédée suite à une «*détresse respiratoire secondaire à une combustion vitale*», la victime, Chahinez B., était toujours en vie au moment de l'immolation. Interrogé par les enquêteurs, Mounir B. a indiqué qu'il était persuadé que son épouse avait un amant. Il a notamment dit vouloir la punir en «*brûlant un peu sa femme pour lui laisser des marques*», a indiqué lors d'une conférence de presse la procureure de la République de Bordeaux Frédérique Porterie. L'homme avait déjà été condamné 7 fois pour, notamment, conduite sous emprise de l'alcool, pour «*violences avec usage d'une arme*», pour «*vol avec destruction ou dégradation*», et pour «*violences par conjoint en présence d'un mineur*».

«**Sa vie était rythmée par l'éducation de ses enfants**»

Originaire d'un petit village en Algérie, Chahinez B. avait rencontré Mounir B. par le biais de sa belle-sœur, en 2015. Cette dernière avait présenté Chahinez à son agresseur alors que celui-ci était venu passer des vacances en Algérie, indique au *Figaro* une source policière. Mère de deux enfants âgés aujourd'hui de 12 et 7 ans et issus d'un premier mariage, Chahinez rêve alors de partir vivre en France avec Mounir, «*de nationalité française*», précise la même source. Né en Algérie en 1976, Mounir B. a obtenu la double nationalité française et était employé en contrat de CDI comme maçon en France depuis 2009, où il s'était installé en 1999 après avoir fait de nombreux allers-retours avec l'Algérie, a précisé la procureure. Il s'était marié une première fois en 2000 avec une jeune femme de nationalité française, avec qui il a eu

trois enfants. Le couple a divorcé en 2015. Arrivée en France en 2016, Chahinez obtient la nationalité française après son mariage avec Mounir B. et de leur union naît, en 2016, un petit garçon, Saïd.

La famille s'installe dans un quartier pavillonnaire calme, avenue Carnot, à Mérignac. Employée de mairie à la restauration scolaire au sein de l'école du Burck, où se rendent sa fille et l'un de ses fils, Chahinez est connue pour être une femme discrète, entièrement dévouée à ses enfants. *«Ce n'était pas une famille particulièrement connue par la mairie, mais ce n'était pas une femme isolée. Deux des ses enfants étaient scolarisés dans l'école du quartier et son mari était connu pour ses antécédents»*, indique au *Figaro* la mairie de Mérignac.

Arrivée en France en 2016, Chahinez B. obtient la nationalité française après son mariage avec Mounir B. *AFP*

Mais le couple bat rapidement de l'aile. En 2020, Chahinez dépose une première plainte contre son mari pour violences. *«Elle voulait vivre en France comme une Française, mais son mari n'était pas de cet avis. Il voulait une Algérienne comme en Algérie»*, explique une source proche du dossier. *«Elle n'était pas très libre, elle voulait sortir dans des cafés et mettre des jeans, mais lui ne voulait pas»*, poursuit la même source, *«son mari est quelqu'un d'assez autoritaire, qui montrait clairement qu'il n'avait pas peur de la police et de la justice»*.

Après le dépôt de cette plainte, la mère de famille est alors suivie par l'association du Prado, service d'aide aux victimes. Elle se rend aussi régulièrement au centre social local et culturel du Burck «Association Tournesol», où elle emmène ses enfants participer à des activités périscolaires et éducatives.

«C'était quelqu'un de très aimé dans le quartier et ses enfants étaient très intégrés. Elle était discrète, mais parfois les voisins l'apercevaient, avec des signes de coups sur le visage», rapporte au *Figaro* le maire de Mérignac Alain Anziani. *«Sa vie était rythmée par l'éducation de ses enfants et ses visites au centre social, où elle était accompagnée»*, poursuit l' élu.

Une semaine avant le drame, la mère de famille est interpellée par Mounir B., sorti de prison en décembre 2020 après être incarcéré en juin 2020 pour «violences volontaires par conjoint» en récidive. Mounir retrouve Chahinez devant le supermarché du quartier et l'apostrophe brutalement. *«Il l'a attrapée par le collet et lui a fortement serré le cou. Il aurait pu l'étrangler si personne n'était intervenu»*, rapporte

le maire de Mérignac. Mounir B. s'est ensuite évaporé dans la nature, jusqu'à ce mardi 4 mai où, «avec une volonté de cruauté barbare», il a assassiné la mère de son enfant.

À VOIR AUSSI - Quels sont les vrais chiffres des violences faites aux femmes?